

Fiche technique

DESTY NETTOYANT AMMONIAQUE

Code : NOVAM

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide
Couleur : blanc laiteux
Odeur : pin ammoniaqué
pH à l'état pur : $11,0 \pm 0,3$
Densité à 20°C : $1,005 \pm 0,005$
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnement :

Carton 2 x 5 L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 02/12/2019

GROUPE HEDIS
140 rue victor Hugo – 92300
LEVALLOIS PERRET
Standard : 01.42.70.54.55 - Fax
: 01.42.70.54.47
www.groupe-hedis.com

NATURE CHIMIQUE

- Tensio actif non ionique
- Tensio actif anionique
- Tensio amphotère
- Sel d'EDTA
- Alkali
- Parfum

USAGES ET PROPRIETES

DESTY NETTOYANT AMMONIAQUE est destiné au nettoyage manuel de toutes les surfaces lavables :

- Sols (carrelages, revêtements en matière plastique),
- Murs (peintures lavables),
- Surfaces émaillées (lavabos, carreaux de faïence, extérieurs des appareils ménagers),
- Plans de travail ;

DESTY NETTOYANT AMMONIAQUE est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Diluer le produit à raison de 10 ml pour 1 litre d'eau, tiède de préférence. Conseillé pur sur une éponge humide pour éliminer les taches difficiles. Rincer à l'eau potable dans le cas d'entretien de surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires. Il est inutile de rincer dans le cas de lavage des sols.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Port des gants de ménage recommandé en cas d'emploi prolongé et si possible des lunettes de protection.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer immédiatement et pendant 15 minutes à l'eau puis consulter un ophtalmologue.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage
 Etiquetage additionnel : **EUH 210**

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
 Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90.00